INVITATION PRESSE

Procès fictif – Les robots tueurs
Les robots à la barre : juger l'éthique des machines autonomes
Vendredi 14 mars 2025 de 18h - 20h
Salle Béquignon-Lagarde (4e étage, bâtiment D), université de Caen

La Clinique juridique de Normandie, dirigée par Maria Castillo et Amandine Cayol, est heureuse de vous inviter à un événement inédit : un procès fictif où les machines autonomes seront appelées à comparaître :

Le vendredi 14 mars 2025 de 18h - 20h à Caen

Dans une mise en scène immersive mêlant droit, éthique et intelligence artificielle, les étudiants de la Clinique juridique de Normandie reconstitueront un procès fictif posant les questions fondamentales :

- Les robots sont-ils responsables de leurs actes ?
- *Doivent-ils être jugés comme des êtres autonomes ou leurs créateurs doivent-ils répondre de leurs actions ?*
- *Ont-ils une conscience, une morale, une capacité à distinguer le bien du mal?*

À l'heure où l'intelligence artificielle soulève des défis inédits en matière de responsabilité et de régulation, cet exercice fictif de justice permettra d'explorer les implications juridiques et éthiques de notre cohabitation avec les machines intelligentes.

Merci de confirmer votre présence par retour à ce mail avant le 12 mars 2025 : sandra.sacommunication@gmail.com

Nous espérons vous compter parmi nous pour ce moment de réflexion et d'échange!

Les deux co-organisatrices, Maria Castillo et Amandine Cayol, se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions

Bien à vous,

Sandra Ammara
06 79 92 71 34